

Rapport d'Etonnement

[18 novembre 2009]

[Chambéry]

Rédigé par : Marylin DARCISSAC

Nom de l'émetteur – ARDI Rhône Alpes

Département Matériaux et Procédés

Table Ronde Mountain
Riders

Eco conception du matériel
de montagne

Sommaire

Rapport d'Etonnement	1
Table Ronde Mountain Riders	1
Eco conception du matériel de montagne	1
Sommaire	2
Introduction	3
I. Présentation de l'événement	3
1. L'organisateur de l'événement et les participants	3
2. Quels sont les thèmes/axes abordés.....	3
3. Programme de l'événement.....	3
II. Le bilan/prévisions	3
1. « Feedback »	3
2. Les résultats.....	8
3. Check list post événement	8
Conclusion	8
Remerciements.....	9
Contacts / liens Utiles	9
Annexes.....	9

ARD I I I I I I I I I I

- Définition des objectifs du système
- Inventaire des émissions et extractions
- Inventaire de l'impact
- Interprétation

La difficulté provient de la détermination des indicateurs : lesquels choisir, quelles unités, quelles cohérence entre indicateurs, quels consensus entre les acteurs pour accepter et utiliser les indicateurs...

Remarques : la fin de vie d'un objet est souvent un petit problème en comparaison avec ceux posés par la production et le transport. Les produits importés ne sont pas forcément plus importants en kg de CO2 que les produits européens : le transport par bateau est moins consommateur que le transport par camion.

Conclusion : pour une bonne ACV il faut des données fidèles à la réalité, de la rigueur scientifique et des résultats interprétables.

2 – Patagonia : engagement global de la marque, durabilité et transparence.

Isabelle SUSINI, Responsable environnement (isabelle_susini@patagonia.com)

Patagonia Europe est implantée à Annecy.

Utilise des matières recyclées, du coton biologique. Incite ses employés à respecter l'environnement (subventions pour l'achat de voitures hybrides, journées de ramassage des déchets dans la nature...).

Sont à l'origine de la création de l'association « One percent for the planet » : des industriels, des chanteurs reversent chaque année 1% de leur chiffre d'affaire à l'association pour mener des action de préservation de l'environnement. 900 membres, 29 pays, 30 millions de dollars depuis la création. www.onepercentfortheplanet.org

3 – Ripcurl : Engagements de la marque, produits rip curl planet et marketing.

Eric Dargent, Responsable Environnement (Ancien Marketeur chez Rossignol).

L'entreprise s'engage dans des projets « éco » :

- Projet « Résurrection » : recyclage des combinaisons de plongée néoprène rip curl ou autres rapportées au magasin par les clients en semelles de tongs ou de chaussures. « Résurrection » est un projet collectif déposé via l'EUROSIMA.
- Eco wear : Rip Curl a crée son propre label « Rip Curl Planet » d'éco-conception : il s'agit en fait d'un label indiquant que le produit contient au moins 55% de matière écologique.
- Diminution de l'épaisseur des polybags (sacs enveloppant les articles après fabrication, 1 article=polybag).

ARD

Rip Curl estime ne pas avoir d'assez bon retour (en terme financier) de ses consommateurs vis-à-vis des produits éco, il va donc diminuer son offre et retourner à ses produits conçus de manière « traditionnelle ».

Remarques soulevées suite aux interventions de Rip Curl et Patagonia :

- L'éco-conception implique une durabilité des produits dans le temps, ce qui rentre en conflit avec la nécessité pour les marques de vendre à chaque nouvelle saison.
- La multiplicité des labels n'est pas forcément synonyme de repère pour le consommateur, au contraire. Mais les marques ont besoin de communiquer sur leurs actions et les labels existants ne collent pas forcément avec les besoins des marques.

4 –Affichage environnemental des articles de sport, suites du Grenelle et législation pour 2011.

Edouard FOUDRIN, Département éco conception et consommation durable, ADEME d'Angers.
(edouard.foudrin@ademe.fr)

Suite au Grenelle 2, une nouvelle disposition réglementaire en matière d'affichage des produits de grande consommation entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2011, dont les objectifs sont :

- Informer le consommateur lors de son achat sur les impacts environnementaux d'un produit
- Permettre la comparaison avec d'autres articles
- Harmoniser les pratiques

L'affichage comprendra :

- Empreinte carbone
- ACV
- Les indicateurs seront identiques pour une même catégorie de produits
- Le format d'affichage sera harmonisé

Il sera fait une base de données générique publique.

<http://affichage-environnemental.afnor.org>

16 groupes de travail sont constitués sur 16 secteurs pour définir les règles spécifiques aux différentes familles de produits.

5 –Eco guide du matériel de montagne

Stewartt SHEppard, responsable Eco guide, Mountain Riders

ARD

Concernant le développement durable, la partie environnementale est bien prise en compte par les fabricants, mais les retards sont importants sur le social.

6 –La certification des matières premières et de leur transformation : de la fibre au produit fini

Vincent DURET, Responsable département textile, ECOCERT.

Vincent.duret@ecocert.com

Il n'existe pas de labellisation gouvernementale, d'où une véritable profusion des labels.

Standards textiles :

- Oekotex : pas de substances nocives dans le produit
- Ecolabel : prise en compte des rejets dans l'environnement (label peu connu, 100 entreprises certifiées seulement)
- Organic Exchange : traçabilité du coton biologique (surtout présent aux Etats-Unis)
- Organic Farming Certification : certification de la fibre biologique
- GOTS (Global Organic Textiles Standard) : intègre toutes les étapes de transformation textile, depuis la fibre jusqu'au produit fini. Pas uniquement pour l'habillement. Textile bio : >95% de fibres bio. 6 entreprises certifiées en 2006 dans le monde, 2000 en 2008 !
- FLO (Fairtrade Labelling Organisations): certification commerce équitable Max Havelaar
- Ecocert fair trade textile : regroupe le champ des certifications GOTS et FLO

La certification par Ecocert des textiles biologiques était faite en 2005 à travers le référentiel écocert, depuis 2009 par le référentiel GOTS qui est un label international, inscrit dans une démarche d'harmonisation de la labellisation des textiles biologiques.

Textile biologique = fibre biologique + contrôle complet du processus de fabrication.

En effet si la fibre est biologique mais que des métaux lourds sont présents au cours de la transformation de la fibre, on ne doit pas certifier le textile comme biologique !!! (D'où le recul nécessaire à prendre sur les labels créés par les marques, cf le label Rip Curl Planet par exemple).

Il n'existe pas de certification pour les fibres synthétiques. Le label ecolabel répond en partie. Vraie demande pour combler ce manque. Voir société Bluesign (Suisse).

7 – De la conception à la réalisation des produits, comment impliquer les entreprises et les employés ?

ARD | I |

problématiques des industriels concepteurs de matériel n'ont pas été abordés (sauf l'aspect marketing et image de marque).

Remerciements

Contacts / liens Utiles

Annexes